



SYNDICAT FRANÇAISIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La Poste

Février 2023

POUVOIR D'ACHAT DES POSTIERS LA POSTE DOIT RÉPONDRE À L'URGENCE !

Si les mobilisations sans précédent sur la réforme des retraites sont le signe d'un rejet massif de cette réforme inique, elles traduisent aussi **une forte inquiétude face à un pouvoir d'achat rongé par une inflation galopante**. Pour les postiers, cette question demeure la priorité numéro 1 et nous pensons que les bons résultats de La Poste en 2022 doivent permettre de répondre à cette urgence !

Une négociation très attendue !

Après une année 2022 qui a vu les prix de l'alimentation, de l'énergie et des carburants s'envoler, 2023 devrait malheureusement suivre la même pente. Dans les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) qui viennent de s'ouvrir, la CFDT demande à La Poste de **ne pas renouveler l'erreur de 2022** (un rattrapage bien tardif et très insuffisant en septembre) et donc d'anticiper au maximum l'inflation record qui se profile. L'année dernière, le manque à gagner sur la fiche de paie des postiers a été de l'ordre de 2%. Il n'a même pas été compensé par l'attribution d'une PPV (Prime de Partage de la Valeur) que nous demandions avant la fin décembre.

Cette perte sèche de pouvoir d'achat 2022 ne doit pas passer par pertes et profits. Nous demandons qu'elle soit impérativement corrigée par **le versement d'une prime d'intéressement** fortement revalorisée dans les prochaines semaines. Au regard des résultats qui se dessinent, **un doublement de cette prime** ne serait que justice. Ce serait surtout la reconnaissance que la bonne marche de l'entreprise est le fruit de l'investissement de tous les postiers !

Pour la CFDT, l'intéressement constitue une **rémunération complémentaire** au salaire qui ne peut en aucun cas se substituer à celui-ci. Les salaires des postiers, parlons-en...

Pour une hausse des salaires de +6% minimum !

La négociation salariale 2023 est très attendue par tous les postiers. **La Poste a les moyens de maintenir leur pouvoir d'achat** et de faire un effort pour les plus bas salaires (révision des grilles) qui sont rattrapés par les hausses régulières du SMIC.

Cette année, l'inflation devrait poursuivre sa course folle à hauteur de +6% en rythme annuel. C'est pourquoi, la CFDT qui considère que le salaire est l'élément déterminant du pouvoir d'achat, revendique que la négociation se fasse sur cette **base minimale de +6%** avec une **« clause de revoyure » en septembre**.

Malheureusement, les premières propositions de La Poste sont très loin de faire le compte (environ +2%). Espérons qu'il ne s'agit que d'un galop d'essai et que les prochaines séances permettront de revenir à des propositions sérieuses dans un contexte où les fins de mois sont très difficiles, pour ne pas dire impossibles, pour beaucoup de postiers.

Oui, La Poste doit faire mieux qu'en 2022 ! C'est aussi dans son intérêt si elle veut redevenir attractive en matière de recrutement. Au moment où on s'interroge sur la valeur travail (le sens, le contenu et l'organisation du travail), la rémunération et surtout le salaire sont des marqueurs déterminants. C'est pourquoi la CFDT considère que l'augmentation des salaires reste **le meilleur moyen de partager la valeur** créée par les travailleurs !



La CFDT
1^{ère} syndicat de France



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtf3c.org
www.cfdtsf3c.org





SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La vie chère en Île de France : une réalité incontestable !

Face à l'explosion des prix des produits de première nécessité, du coût des transports et de l'énergie, sans parler des loyers, **la CFDT revendique des mesures spécifiques Île de France :**

- ▶ L'octroi d'une prime de vie chère.
- ▶ La prise en charge du Pass Navigo à 100%.
- ▶ Des « mesures transport » spécifiques pour les personnes qui sont contraintes d'utiliser leur véhicule personnel. L'ITVP (Indemnité Transport Véhicule Personnel) devra donc être abondée au moins à hauteur de 50% du Pass Navigo.
- ▶ Un forfait mobilité durable pour accompagner les « mobilités douces ».
- ▶ L'ouverture d'une négociation pour aider les postiers à se mettre aux normes ZFE (Zones à Faibles Émissions).

La CFDT, le syndicat de la fiche de paie et du pouvoir de vivre !



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org

